A l'attention des riverains et des exposants

FOIRE DE BEZONS 2017

Règles de stationnement et de circulation à respecter impérativement samedi 23 et dimanche 24 septembre 2017

Samedi 23 septembre 2017 Stationnement interdit de 18h à 24h

- rue Édouard-Vaillant : emplacements de la station de taxi et ceux situés devant les n° 75 à 79

Du samedi 23 septembre 23h au dimanche 24, 22h

circulation interdite: -rue des Pensées (débouchant sur la rue Édouard-Vaillant) et rue Hortense-Girard **circulation tolérée**: Les rues des Maffliers, Bel-Air, des Pensées, Pierre-Curie, A-Heinz (avec accès rue Claude-Bernard) et Villeneuve (entre la partie Georges-Dupont et son n°37) seront mises en impasse et à double sens. Le stationnement sera interdit le dimanche 24 septembre 2017 de 00h à 23h sur ces axes et leur accès par la rue Édouard-Vaillant également.

Dimanche 24 septembre 2017

Stationnement interdit de 00h à 23h et circulation interdite de 6h à 19h à tout véhicule dans les rues suivantes* :

- rue Édouard-Vaillant dans sa partie comprise entre le carrefour de la Grâce-de-Dieu (RD 392) et le carrefour des rues Claude-Bernard et Hoche (ce carrefour étant laissé libre). Y compris devant les emplacements des n°89 et 91 (devant l'agence « Caisse d'Épargne » ;
- rue Maurice-Berteaux dans sa partie comprise entre la rue Georges-Dupont et la rue des Fleurs. Y compris devant les emplacements des n°90 et 96 (hors l'allée privée située au n°92) ;
- rue des Fleurs rue de l'Union rue du Progrès rue Saint-Denis
- rue Henri-Barbusse dans sa partie comprise entre la rue A-Lemonnier et la rue Édouard-Vaillant ;
- rue Marceau dans sa partie comprise entre la rue de l'Entente et la rue Henri-Barbusse ;
- sente de la Croix-Rouge ; rue du Docteur-Rouguès
- rue des Frères-Bonneff (dans sa partie comprise entre la rue Édouard -Vaillant et la rue Georges-Dimitrov);
- rue Villeneuve dans sa partie comprise entre son n°37 et la rue Édouard-Vaillant (non compris le parking du magasin carrefour).

Stationnement interdit à tout véhicule de 6h à 19h :

devant les barrières situés à l'entrée des voies ou portions de voies ci dessus mentionnées.

Inversion de sens de circulation de 6h à 22h :

- rue Georges-Dupont (circulation allant de la rue Maurice-Berteaux, vers rue de Pontoise)

Tout véhicule stationné sur les voies interdites fera l'effet d'une demande de dépôt en fourrière. Pour des raisons de sécurité, un laissez-passer = un véhicule.



^{*}la circulation sur ces axes sera tolérée pour les exposants de 6h à 8h.

Accès interdit aux véhicules

Sens unique inversé

déballage - remballage

Accès foire visiteurs, véhicules vendeurs et autorisé aux piétons

Accès interdit aux piétons et véhicules

Déballage et stationnement interdits

Foire



la ville pour tous

bezons